Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
Publié le 22/03/2023
ID : 038-213800535-20230316-DB230316005-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 MARS 2023

CULTURE

DB230316005

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à vingt heures, les conseillers municipaux légalement convoqués le neuf mars, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 30 Votants : 32

Absents : Anissa DAOUI, Aurélia MASSON, Jean-Claude PARDAL.

Excusés, ayant donné pouvoir :
- Océane ROULOT, pouvoir à Dorian MAILLET ;
- Nathalie JACQUEMOND, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT.

Secrétaire de séance : Dorian MAILLET est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur : Marie-Laure DESFORGES

5 : PROJET ART URBAIN CONTEMPORAIN 2023

La ville de Bourgoin-Jallieu a lancé un projet d'art urbain contemporain sur le territoire communal en 2020 pour redonner des couleurs à la ville. Via ce projet, la collectivité poursuit plusieurs objectifs parmi lesquels, l'embellissement de la ville et le développement de l'attractivité de la commune en attirant des visiteurs amateurs d'art.

C'est également un projet participatif puisque la population, via la plateforme *jeparticipe.fr*, est régulièrement sollicitée sur le sujet : choix des murs, des thématiques, des artistes ou des esquisses proposées par les artistes. Cet art, accessible et actuel, permet de mettre en valeur le patrimoine communal tout en fédérant les services autour d'un travail sur une thématique transversale.

Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
Publié le 22/03/2023
ID : 038-213800535-20230316-DB230316005-DE

Pour cette édition 2023, il est proposé de mettre l'accent sur le centre-ville (après Champfleuri en 2021, Champaret en 2022) :

- **Réalisation de quatre fresques :**

Une fresque en trompe l'œil sur les 34 contre-marches de l'escalier, place des Marettes.
Deux fresques murales sur le gymnase de la Jeune France, avenue des Nations-Unies et rue de la Résidence ;
Une fresque temporaire sur le mur de La Poste, rue de La Poste.

- **Motif d'appel peint**

Une fresque valorisant l'exposition temporaire sur le mur de l'école maternelle Victor-Hugo en face du Musée.

- **Arts dans la rue**

Animations sur le thème du street-art en centre-ville en partenariat avec l'association des commerçants Passion commerces.

Il est proposé au Conseil Municipal d':

- **Autoriser** la commune de Bourgoin-Jallieu à poursuivre ce projet d'art urbain contemporain ;
- **Autoriser** le Maire ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **Prendre acte** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

Le conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,
Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le jeudi 16 mars 2023.

Le Maire

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)